

Gargenville le 21 mars 2011

---

# DOSSIER DE PRESSE



présente

# EXIT...

AU PAYS DES DROITS DE L'HOMME

---

# Rendez-Vous...

- Exposition peintures/photographies
- Présentation du livre (100 pages)
- Projection du documentaire "D-A" (32mn)  
(DVD inclu dans le livre)

le 05 Mai 2011

14H30 au cinéma "Le Chaplin"

Place Pierre Mendes-France

78200 Mantes la Jolie

[www.lechaplin.com](http://www.lechaplin.com)

tous renseignements et réservations au: 01 30 93 53 11

p r é s e n t a t i o n s u i v i d ' u n c o k t a i l .

---

Cet ouvrage est un regard sur le l'univers de la demande d'asile en CADA, principalement le CADA-ADOMA de Gargenville dans les Yvelines.

Le travail illustré ici a duré plus de 3 ans et durant ces années beaucoup de femmes et d'hommes sont passés par le CADA. Nous avons ainsi pu obtenir des témoignages sur la réalité quotidienne des demandeurs d'asile en CADA.

Un ambition artistique qui offre aux demandeurs d'asile la possibilité de faire face à ce qui n'est pas verbalisable parce que la langue et le langage ne le permettent pas.

Les persécutions s'expriment difficilement par des mots.

Pour ces photos et ces tableaux, nous avons tenus à ce qu'ils soient accompagnés de textes rédigés par les personnes concernées, pour leur donner l'occasion de dire ce qu'ils n'arriveraient pas à dire aux instances chargées de la mise en œuvre du droit d'asile et de le dire autrement que par un récit normé.

Cet ouvrage souligne aussi la notion de passage en CADA, un passage éphémère au regard du vécu passé et présent.

Chacun pourra interpréter et faire dire à ces illustrations beaucoup de choses, mais il y aura nécessairement une réflexion à porter sur la réalité actuelle d'un monde qui dans sa grande partie continue à violer les droits élémentaires de l'Homme.

Ce dossier de presse est une partie d'un vaste projet qui vient de se terminer :

- 1) Peintures sur toile.
- 2) "Des demandeurs d'asile photographient la République."
- 3) Un film documentaire « D-A : Demande d'Asile, Droit d'Asile ».

Ainsi s'est articulé le projet de faire s'exprimer les demandeurs d'asile autrement que par le langage: verbaliser l'in vraisemblable...

El Rhazi Attabou  
directeur



# EXIT...

AU PAYS DES DROITS DE L'HOMME

# EXIT...

AU PAYS DES DROITS DE L'HOMME

# Kamel Amzal

Artiste peintre

Au commencement, il y a l'envie et le désir de Kamel Amzal, artiste et animateur intervenant, de parler de l'immigration différemment du ton et contenu habituel des médias, de recentrer le discours sur l'humain que nous cache le statut administratif et quelque peu froid, de demandeur d'asile.

Ensuite une rencontre avec ADOMA au cœur de ce sujet; de ce désir d'artiste et de cette mission de service public est né ce livre dont l'objet est bien de replacer l'humain au cœur de ce débat. En effet, comment comprendre l'immigration et appréhender les problématiques qui en découle sans prendre conscience de l'histoire particulière qu'elle nous raconte, des différentes cultures auxquelles elle nous confronte.

Redonner la parole aux demandeurs d'asile et, qui plus est, par le biais d'activités artistiques, sort l'immigration des statistiques, des titres ronflant ou des discours racoleurs... Un homme nous raconte son histoire, nous parle de la route qui, d'autre culture, d'un autre horizon, l'a conduit jusqu'à nous; partage ses bonheurs, exorcise aussi sans doute quelques traumatismes.

La rencontre de l'humain dévoilée lors des expositions peut se faire et c'est enfin entre hommes que se noue le dialogue avec le commerçant, le voisin, l'institutrice des enfants qu'ils croisent cent fois sans un échange de parole jusque là. Etape importante facilitant le processus pour une mutuelle intégration.

Un demandeur d'asile, une identité, un être humain.



# Pol Lujan

Photographe

Pol Lujan a l'humilité de se présenter comme un autodidacte. Lorsqu'il raconte sa vie et son métier de photographe, il le fait sans affectation. Evitant l'emphase, il raconte ses presque trente ans de métier avec simplicité. Sait-il qu'en parlant ainsi, il rejoint l'intuition d'un des plus grands, Henri Cartier-Bresson, qui considérait la photographie comme « un art sans art » ? Peut-être faut-il entendre, dans l'attitude élégante de Pol Lujan l'horreur, non pas de l'art, mais de l'artifice. Le monde qu'il nous donne à voir à travers ce pèlerinage mondialisé se déploie, en effet, sans faux semblants. C'est une quête obstinée de l'authenticité, révélée dans toutes sortes d'humanités. Du Vietnam à l'Amérique du Sud, de New York à Paris, son œil amoureux de la rue, de son spectacle, balance entre le mouvement infinitésimal d'une âme saisie dans le portrait et le mouvement massif d'un foule ; cet œil globe-trotter se promène, se ballade, s'emballe, s'embue parfois – une brume sur Manhattan – au contact du monde...

C'est que Pol Lujan a grandi, depuis le début des années quatre-vingts, tout jeune photographe, en se confrontant aux fondamentaux de la photographie. Ce terme de « fondamentaux » même, il n'est pas certain que le photographe aimerait qu'on l'emploie à propos de son travail. Et pourtant ! Comment mieux dire la rugosité des années d'apprentissage ? Pol Lujan a vingt ans à peine lorsqu'il sort de la banlieue parisienne en un temps où elle se tenait encore à mi-chemin entre celle qu'avaient immortalisée les photographies humanistes – Doisneau, Ronis, Boubat – et celle qu'investiguent aujourd'hui les photo-reporters, en temps de guerre sociale ; après un temps mort, il se décide à chercher du travail. La précarité n'est pas la même qu'aujourd'hui. Petites annonces, journaux. Le voilà qui tombe en arrêt : « On recherche filmeur. Se présenter... ». Époque bénie du miracle où sortaient encore du journal, en trois lignes et quinze mots, l'amour, la rencontre ou l'emploi ! C'est un boutiquier, le propriétaire d'un magasin de photos qui l'engage.

Il l'envoie à l'aventure, dans les rues, comme un missionnaire, évangéliser les foules invisibles, pour la plus grande gloire de la photographie. Partout où déambulent les touristes et les familles.

Il encage ainsi dans son boîtier l'homme ordinaire du XX<sup>e</sup> siècle.

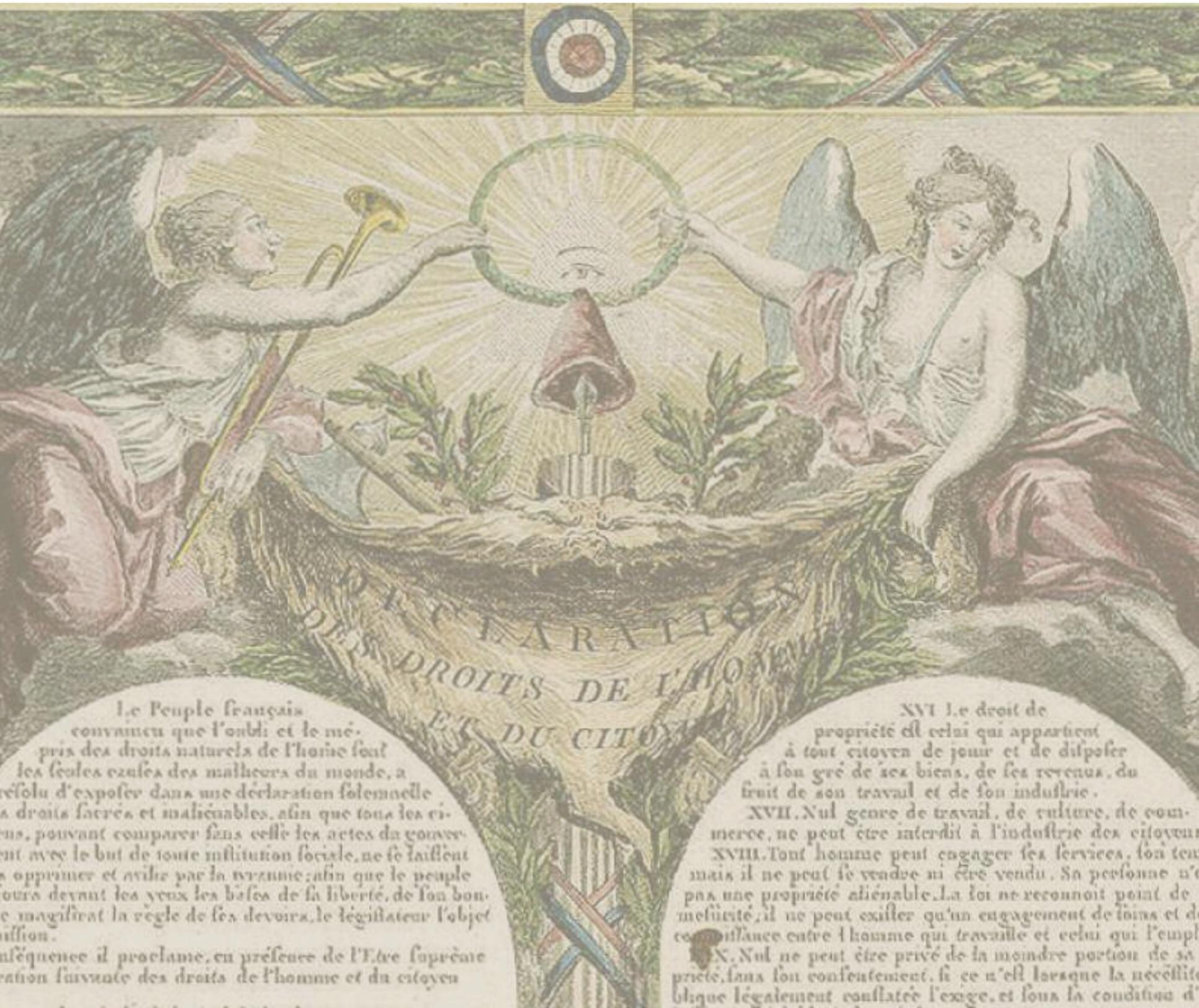
Il ne cessera plus.

Thierry Grillet

Bibliothèque nationale de France Délégation à la diffusion culturelle

Chargé du mécénat





## PARCOURS DU DEMANDEUR D'ASILE

"La demande discrète mais pas secrète"

Tout être humain possède des droits, ces droits sont universels. On ne peut accepter qu'une partie de l'humanité, en soit privée. On ne peut accepter que certains Etats les leur dénie, arguant que les valeurs seraient relatives à un contexte culturel donné. Le droit de chercher l'asile face à la persécution dans un autre pays que le sien est aussi un droit fondamental. La France a ratifié les textes affirmant ces principes : la Convention de Genève (28 juillet 1951) relative au statut de réfugié, les déclarations et conventions internationales sur les droits des êtres humains.

La convention de Genève définit le terme de réfugié comme « *toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social, de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays* ».

# Le CADA

Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile

Le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile d'ADOMA de Gargenville a pour mission d'accueillir, d'accompagner, d'assister et d'orienter les demandeurs d'asiles. Il a pour but de leur garantir un soutien juridique dans leurs procédures de demandes d'asile, mais également de leur permettre de vivre décemment avec un minimum de droits sociaux (hébergement, alimentation, soins, scolarisation pour les enfants,...). Le rôle de l'équipe du centre est aussi de contribuer à la cohésion sociale et au maintien d'un climat favorable au sein de la structure, par la mise en place de règles régissant la vie en collectivité sur le site.

Les demandeurs d'asile et de manière plus générale les réfugiés représentent une population déracinée qui a besoin de se reconstruire tant sur le plan identitaire que culturel. Les traumatismes liés à leur exil et cette nécessité de faire le deuil du pays d'origine font apparaître très souvent à la fois un détachement de la réalité quotidienne pour les uns et un rapport très matériel et primaire à la vie de tous les jours pour les autres. Chacun essaie de vivre son exil et de gérer son attente comme il le peut, mais ce qui caractérise tous les réfugiés du CADA, ce sont la précarité, la promiscuité et le déclassement social qui les

figent. Beaucoup vivent mal leur dépendance totale et cette inactivité (Les demandeurs d'asile ne sont pas autorisés à travailler) qui les rongent.

En fin de compte, au moment de leur sortie heureuse ou malheureuse, la plupart des demandeurs d'asile finissent par comprendre que le CADA n'était qu'une étape de leur parcours. Ils retrouvent ainsi cette force mentale qui leur avait permis de franchir tous les obstacles de leur cheminement. Ils finissent par relativiser leur situation actuelle en comparaison avec la situation qu'ils vivaient dans leurs pays d'origine.



texte de Abdelkader MASRAF



# L'Equipe



El Rhazi Attabou  
directeur



Abdelkader MASRAF  
référent pole logement



Sophie Prost  
intervenante sociale



Valérie Lauret  
intervenante sociale



François Grosset  
directeur adjoint



Céline Bankole  
référent pole logement



Clothilde Seck  
intervenante sociale



Aurélien Doyer Raverdy  
intervenat social



Sandrine Maugars  
secrétaire



Théobald Rutihunza  
intervenat social



Nadège Dezilleaux  
intervenante sociale



Marie Dos Santos  
intervenante sociale



# L'Equipe



Kamel Amzal  
animateur



Omar Boujemaoui  
animateur



Ibrahim M'ze  
agent d'entretien



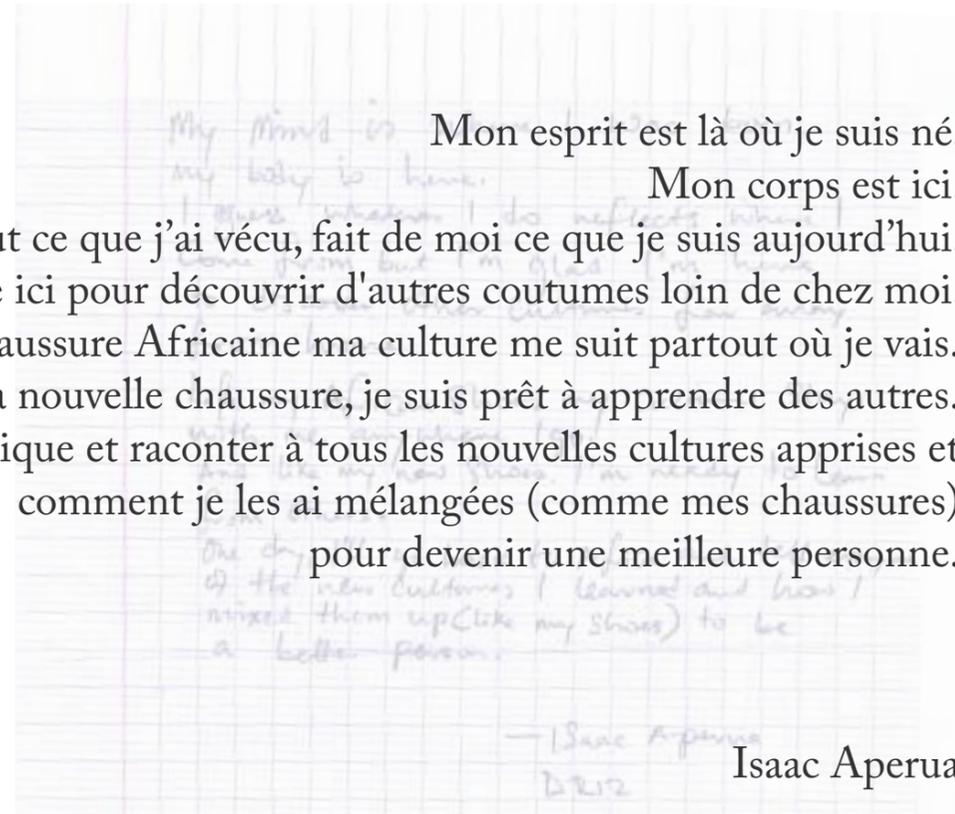
# Peintures / Expositions itinérante...

Mairie du 5ème arrondissement de Paris 2007 / à la générale, Paris 20ème arrondissement 2007 / 50 ans de la SONACOTRA, parc des expositions porte de Versailles 2007 / dans la paroisse, commune de Gargenville 2007 / l'UNAFO Marseille 2008 / fête des CADA, Gargenville 2009 / DDCS Versailles 2009.



Ateliers/Expositions  
dirigés par  
**Kamel  
Amzal**

Mon esprit est là où je suis né.  
Mon corps est ici.  
Tout ce que j'ai vécu, fait de moi ce que je suis aujourd'hui.  
Je suis pourtant content d'être ici pour découvrir d'autres coutumes loin de chez moi.  
A l'image de ma chaussure Africaine ma culture me suit partout où je vais.  
Et comme ma nouvelle chaussure, je suis prêt à apprendre des autres.  
Un jour, je vais revenir en Afrique et raconter à tous les nouvelles cultures apprises et comment je les ai mélangées (comme mes chaussures) pour devenir une meilleure personne.



Isaac Aperua



Le CADA représente leur premier contact avec notre pays.  
C'est à leur rencontre que nous sommes allés. Etudiants à Sciences Po Paris, nous avons souhaité plus apprendre de cet autre qui dérange. En partenariat avec le CADA ADOMA de Gargenville nous avons ciblé nos actions sur deux CADA ADOMA dans les Yvelines. C'est là bas que nous avons formé 15 demandeurs d'asile aux rudiments de la photographie numérique. Notre volonté : qu'ils nous offrent leur vision de la France. Le résultat une exposition itinérante, un peu comme le destin de ces hommes et ces femmes, en perpétuelle migration, loin de chez eux...

Un projet collectif des étudiants de Sciences Po Paris  
En Partenariat avec le CADA-ADOMA de Gargenville

## « Laissez Nous aussi regarder la France »

des demandeurs d'asile photographient la république...





« Des papiers...volants »



« Parfois je me dis que je suis cet arbre, enfermé par cette drôle de barrière »

# Laila et sa fille

Tchetchénié



# Sambaly Cissoko

mauritanie



Intervenant social au CADA ADOMA de Gargenville depuis 2005, j'ai fui le Rwanda suite aux persécutions dont j'ai été victime avant de me voir octroyer l'asile politique et la nationalité française. Mon parcours initial ne me prédestinait pourtant pas à l'asile, si l'on se référait à l'importance des fonctions de haute responsabilité que j'ai exercées au Rwanda. Du poste de Directeur d'école, j'ai embrassé la carrière de magistrat auxiliaire à la Cour d'Appel de Kigali, avant d'être nommé Bourgmestre d'une Commune de 55000 habitants, où je suis resté près de 11 ans. Me sentant le besoin d'affûter mes connaissances pour mieux me mettre au service de mes concitoyens, je suis venu poursuivre mes études à l'Université Catholique de Lyon. En 1988, j'ai décroché un diplôme supérieur d'études sociales et une maîtrise en Droit international et en Droits de l'homme.

A mon retour au Rwanda, le Pays était confronté à une succession d'événements qui allaient bouleverser profondément la vie du peuple rwandais. L'on pourrait citer entre autres : l'avènement du multipartisme, le déclenchement de la guerre dite d'octobre 1990 du FPR\* contre le régime de Kigali, le génocide des tutsi et les massacres des opposants et la prise du pouvoir par le FPR\*. C'est pour faire face à la recrudescence de la violence politique, que mes amis et moi avons pris l'initiative de la LICHDH (Ligue chrétienne pour la défense des droits de l'homme) qui plus tard, changera de nom pour

devenir la LIPRODHOR\*\*. J'ai présidé à cette ligue de 1990 à 1994 alors que la terrible guerre entre les rebelles du FPR et le Gouvernement rwandais faisait des ravages. Les deux parties violaient les règles du droit international humanitaire applicables aux civils, aux combattants et aux personnes hors de combat en cas de conflits armés. Ce que la LIPRODHOR\*\* a condamné et dénoncé par de nombreux communiqués adressés aux Rwandais et à la Communauté Internationale. Ses prises de position souvent en nette rupture avec celles des belligérants lui ont valu l'hostilité de ces derniers qui ont tout tenté pour l'assassiner.

Après avoir échappé miraculeusement aux massacres de 1994 perpétrés par les milices Interahamwe contre les opposants, le nouveau gouvernement qui cherchait à s'entourer d'hommes crédibles pour légitimer sa prise de pouvoir m'a nommé au poste de Préfet de Cyangugu, une Préfecture située au Sud Ouest du Rwanda. Tout le pays était complètement en ruines. Il était urgent de prendre des mesures de restauration de la paix, de prévenir des épidémies, de mettre fin au recrutement d'enfants soldats, de récupérer des orphelins, et d'aider les familles sinistrées à retrouver un toit. Pour réussir la mission de pacification, de réconciliation et de reconstruction me confiée par le Gouvernement en Préfecture de Cyangugu, j'avais fait comprendre à mes administrés que tous les efforts étaient voués à l'échec aussi longtemps que le respect des droits de l'homme étaient

rangés au dernier rang des préoccupations du Gouvernement et des citoyens. Ma fonction me donnait l'occasion d'appliquer les méthodes de bonne gouvernance et d'état de droit qui puisent leur essence dans l'écoute de la population et dans la prise en compte de son aspiration légitime à la liberté, au bonheur et à la sûreté. L'abandon de ces valeurs ardemment défendues par les nouveaux dirigeants du pays me poussa à démissionner du poste de Préfet. Leur seul souci était de se garantir l'impunité contre les crimes qu'ils commettaient et la suprématie sur l'ensemble des Rwandais pour mieux les exploiter. Ma démission a été ressentie comme une insulte, ce que j'ai dû payer par deux ans de détention sans inculpation avant de trouver refuge en France dès 2002.

En 2005, j'ai été recruté par ADOMA comme intervenant social. A côté de ce travail d'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés, j'utilise mon temps libre à la poursuite de ma lutte pour la défense et la promotion des droits de l'homme au Rwanda. Je rédige des rapports sur la situation des droits de l'homme au Rwanda. Je suis auteur de plusieurs communications adressées aux organes spécialisés des Nations Unies et aux autres organisations internationales compétentes, en rapport avec les violations des droits de l'homme,

les tortures et les traitements inhumains et dégradants dont sont victimes mes concitoyens dans le cadre de la lutte contre l'impunité. Je mène une campagne assidue pour l'indemnisation des victimes et la poursuite judiciaire de tous les prévenus en rapport avec le génocide et des massacres commis au Rwanda et dans les pays limitrophes dès 1990. D'homme politique rwandais, je me suis mué en citoyen français ordinaire qui veille sur les demandeurs d'asile, alors que mon œil et mon cœur demeurent rivés sur le pays verdoyant des Mille Collines.



Théobald RUTHUNZA

# Fête des voisins



# Remerciements :

à tous les demandeurs d'asile du CADA de Gargenville  
à l'équipe d'intervenants social du CADA de Gargenville

Les étudiants de Science PO Paris

Kamel Amzal artiste peintre

Pol Lujan photographe

Monsieur Darnaut, maire de Gargenville

D.D.C.S (direction départementale de la cohésion sociale)

D.D adoma (Fatah Rachad)

Responsable de résidence ADOMA Gargenville

Assistantes sociales de l'espace territoriale de Mantes la Jolie (Nadège Dezilleaux)

CAF (madame Trochel)

Les EFLES (Marie Noëlle, Sandra, et son équipe)

Le centre d'hébergement et de stabilisation (CHS adoma).....





